

cas d'un réfugié qui touchait plusieurs chèques de bien-être social.

• (1910)

Pourquoi n'a-t-il pas plutôt souligné les grandes réalisations des immigrants au Canada?

Mentionnons par exemple Wilder Penfield, le fondateur de l'Institut neurologique de Montréal, un Américain devenu Canadien et l'un des plus éminents spécialistes du cerveau de notre temps. Timothy Eaton, venu d'Irlande, et sir Donald Smith, venu d'Écosse, qui ont dirigé deux des plus grandes chaînes de magasins à rayons au Canada et qui ont joué un rôle dans notre histoire. Tommy Douglas, lui aussi d'origine écossaise, qui a fait oeuvre de pionnier pour certains des programmes sociaux les plus appréciés au Canada, dont l'assurance-maladie. Nous songeons encore, plus récemment, à John Polanyi, un chimiste canadien et titulaire du prix Nobel, qui est né à Berlin et qui a immigré au Canada en 1934.

Les arts et la culture se sont épanouis au Canada avec le concours d'immigrants comme Ofra Harnoy, violoncelliste de réputation internationale qui nous est venue d'Israël, Rohinton Mistry, d'origine indienne, qui a remporté le prix du gouverneur général en 1991 pour les auteurs de fiction, et Austin Clark, romancier qui nous est venu des Barbades.

Le monde de la radiodiffusion doit beaucoup à Adrien Clarkson, qui a immigré de Hong Kong au Canada. Rosemary Brown, militante féministe, a été la première noire élue à des fonctions politiques au Canada. Elle est d'origine jamaïcaine.

Sharif Kahn, du Pakistan, a atteint l'excellence dans le monde du sport, puisqu'il a été à de nombreuses reprises champion du monde au squash.

Quant au succès dans le monde des affaires, qui pourrait oublier Thomas Bata, d'origine tchécoslovaque, qui a bâti la plus grande entreprise de fabrication de chaussures au Canada.

Dans le monde juridique, il ne faut pas oublier cette femme exceptionnelle qu'est le juge Bertha Wilson, née en Écosse, première femme nommée juge à la Cour suprême du Canada.

Comme immigrant des Philippines et maintenant député, je suis fier des précédents que nous devons à ces immigrants qui, par leur coeur et leurs talents, appartiennent depuis longtemps au Canada. Je ne puis qu'espérer aller aussi loin qu'eux, comme immigrants et Canadiens.

À la conférence de presse, peu après le dépôt du projet, le ministre, son projet de 113 pages devant lui, se donnait carte blanche pour gérer le système d'immigration. En fait, il écarte le Parlement du processus, en optant pour une réglementation qui échappe au proces-

sus législatif. Il enlève aux réfugiés le droit d'en appeler des décisions de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié auprès d'une cour de justice.

Les précédents ne manquent pas pour montrer que les tribunaux ne sont pas toujours d'accord avec la commission. Le gouvernement a-t-il oublié que les tribunaux étaient le rempart du droit et de la justice? Que la démocratie perd tout son sens si la justice naturelle est niée? Le ministre et son gouvernement ont-ils oublié que les tribunaux d'appel ont confirmé au monde entier la vitalité de la démocratie que nous respectons? Ceux qui disent la vérité n'ont rien à craindre du processus d'appel et surtout des tribunaux d'appel où des hommes et des femmes se consacrent aux nobles objectifs que sont la justice et la compréhension.

Par le passé, des décisions arbitraires au sujet des visas de visiteur ont violé les droits de certains citoyens canadiens et de parents qui voulaient venir les visiter.

Récemment, j'ai dû intervenir au nom de la soeur de M^{me} Kaur, de l'Inde, la soeur d'un homme de ma circonscription qui est décédé. Partie de la campagne indienne, elle a fait un long et pénible voyage pour se rendre à l'ambassade du Canada à New Delhi, où sa demande de visa a été rejetée. Je suis intervenu en son nom. Après une longue période d'attente, elle a pu obtenir un permis du ministre. Combien d'autres Sarjit Kaur se font refuser un visa de visiteur chaque jour?

Dernièrement, un de mes électeurs a invité au Canada un parent vivant en Ukraine. Le visiteur s'est vu refuser l'entrée au Canada pour des raisons similaires. Les Ukrainiens étaient prisonniers dans leur propre pays jusqu'à l'éclatement de l'Union soviétique. N'est-il pas ironique qu'ils redeviennent, aujourd'hui, prisonniers à cause de la politique d'immigration du Canada?

Enfin, je voudrais dire, en guise de conclusion, que notre pays a été bâti par des immigrants. Il n'a pas été bâti du jour au lendemain, pourtant le gouvernement voudrait, du jour au lendemain, changer tout le processus d'immigration. Certains changements sont bons, d'autres pas. On devrait nous donner, à nous et à tous ceux qui s'intéressent au bien-être des immigrants ainsi qu'à l'essor continu et à la prospérité de notre pays, le temps d'étudier ce projet de loi.

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, je suis également très heureuse de prendre la parole au sujet du projet de loi C-86, qui modifie la Loi sur l'immigration. La motion, présentée par le ministre de l'Immigration, propose la deuxième lecture et le renvoi à un comité législatif du secteur ministériel du projet de loi C-86, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et d'autres lois en conséquence. L'amendement de mon collègue, le député de Notre-Dame-de-Grâce, appuyé par le député de Cap-Breton—The Sydneys est le suivant: